



Conseil économique et social

Distr. générale
3 juin 2020
Français
Original : anglais

Forum politique de haut niveau pour le développement durable

Organisé sous les auspices du Conseil économique et social

7-16 juillet 2020

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie
d'action et des résultats pour le développement durable**

Contribution du septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

Note du Secrétariat

Par la présente, le Secrétariat transmet au Forum politique de haut niveau pour le développement durable la contribution du septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, tenu le 20 mai 2020.

* [E/HLPF/2020/1](#).



Rapport du septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

[Original : anglais, chinois, français et russe]

Résumé

Le septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, qui s'est tenu le 20 mai 2020, a réuni des représentant(e)s de 52 États membres et membres associés et 3 observateurs de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, des organismes du système des Nations Unies et d'autres institutions, ainsi que des grands groupes et d'autres parties prenantes, afin de débattre du thème « Accélérer l'action et la réalisation en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique ».

Le Forum a débattu des mesures visant à promouvoir la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique, l'accent ayant été mis sur les processus de transformation nécessaires pour surmonter les obstacles socioéconomiques, culturels et institutionnels complexes qui entravent le changement, en particulier dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il a également permis de partager des exemples de mise en œuvre réussie de certaines politiques stratégiques dans la région.

Le Forum a également été l'occasion de présenter les points de vue des pays et de la région en ce qui concerne le renforcement du suivi et de l'examen du Programme 2030. À cet égard, l'importance du Forum Asie-Pacifique pour le développement durable a été soulignée, et l'accent a été mis sur la nécessité pour la région de conférer un rôle important au forum politique de haut niveau pour le développement durable comme au Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

La Commission souhaitera peut-être examiner les questions figurant dans le présent document, y compris son annexe, et fournir au secrétariat des orientations complémentaires.

1. Le septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, organisé par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), s'est tenu le 20 mai 2020.
2. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'événement s'est tenu intégralement de manière virtuelle, en utilisant la plateforme KUDO.
3. Plus de 730 participantes et participants, dont des représentant(e)s de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'organisations internationales, d'organisations de la société civile et d'autres entités étaient inscrit(e)s.
4. Les représentantes et les représentants des membres et des membres associés de la CESAP ci-après ont participé à la session : Afghanistan ; Arménie ; Australie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; France ; Géorgie ; Hong Kong (Chine) ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Îles Cook ; Îles Mariannes du Nord ; Îles Marshall ; Japon ; Kazakhstan ; Kirghizistan ; Malaisie ; Maldives ; Micronésie (États fédérés de) ; Mongolie ; Myanmar ; Nauru ; Népal ; Nouvelle-Zélande ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Palaos ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Samoa ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Tonga ; Turkménistan ; Turquie ; Tuvalu et Vanuatu. Des représentant(e)s de l'Allemagne, de la Suède et de la Suisse ont participé en qualité d'observateurs.
5. Au titre du point 1 a) de l'ordre du jour, le Président du sixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, M. Fidelis Magalhaes, Ministre chargé des réformes législatives et des affaires parlementaires du Timor-Leste, a fait une déclaration sur les résultats du sixième Forum au nom du Bureau. Des allocutions de bienvenue ont été prononcées par M. Don Pramudwinai, Ministre thaïlandais des affaires étrangères, et par la Secrétaire exécutive de la CESAP. La Vice-Secrétaire générale a fait une déclaration. Des observations ont également été faites au nom de la société civile.
6. Au titre du point 1 b) de l'ordre du jour, le Forum a élu les membres du Bureau ci-après :
 - a) Présidente : M^{me} Samantha K. Jayasuriya (Sri Lanka) ;
 - b) Vice-Présidente : M^{me} Rosemarie Edillon (Philippines).
7. Au titre du point 1 c) de l'ordre du jour, le Forum a adopté l'ordre du jour ci-après :
 1. Ouverture du Forum :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
 2. Perspectives régionales sur l'accélération des progrès dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 3. Relier les dimensions nationale, régionale et mondiale du suivi et de l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
 4. Questions diverses.

5. Examen et adoption du rapport du Forum.

6. Clôture du Forum.

8. Lors des échanges qui ont eu lieu au titre du point 2 de l'ordre du jour, les représentant(e)s ont pu échanger leurs vues sur les mesures qui appuient la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique, en se concentrant sur les processus de transformation nécessaires pour faire face à la complexité des obstacles socioéconomiques, culturels et institutionnels au changement, en particulier dans le contexte de la pandémie actuelle de maladie à COVID-19. Soulignant qu'il est urgent d'accélérer l'action et d'harmoniser les politiques pour que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 soit atteint en temps voulu, les séances organisées au titre de ce point de l'ordre du jour ont montré que des politiques stratégiques avaient été appliquées avec succès dans la région.

9. Le secrétariat a diffusé une présentation intitulée « Accélérer les changements pour parvenir au développement durable » pour présenter le thème du Forum. Un discours liminaire sur les tendances à surveiller a également été prononcé.

10. Une réunion d'experts a été organisée en vue d'examiner les possibilités et les points d'entrée pour une action accélérée, notamment sur les sujets suivants : l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre du Programme 2030 ; réduire les inégalités pour prévenir les déplacements internes et les migrations afin de ne laisser personne de côté ; s'orienter vers des économies durables et justes ; améliorer les chaînes de valeur agricoles et alimentaires, et assurer les services énergétiques de base dans les villes asiatiques tout en faisant progresser la transition vers les énergies renouvelables.

11. Au titre du point 3 de l'ordre du jour, les participant(e)s ont pu partager les perspectives nationales et régionales sur le renforcement du suivi et de l'examen du Programme 2030.

12. Les pays qui soumettent leur examen national volontaire lors du forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2020 ont ainsi eu l'occasion de mettre en commun les enseignements – l'accent étant mis sur l'examen critique par les pairs, notamment grâce à un accord de jumelage facilité par le secrétariat – et les expériences tirées du second examen national volontaire et des examens locaux volontaires.

13. Des informations ont été fournies sur les résultats obtenus à l'échelle du système dans le cadre des activités menées par l'Organisation des Nations Unies au niveau régional pour appuyer le Programme 2030 et sur les textes issus des consultations avec le Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission, dans le contexte du groupe de travail à composition non limitée sur l'examen de l'appareil de conférence de la Commission eu égard au renforcement du suivi et de l'examen du Programme 2030 au niveau régional. Le Président du sixième Forum a présenté une déclaration, établie en consultation avec le Bureau, dans laquelle sont résumés les résultats des consultations tenues de manière virtuelle¹ – cette déclaration de la présidence n'étant pas un document négocié (ESCAP/RFSD/2020/5) – et des contributions supplémentaires fournies au moyen d'une enquête en ligne. Il a demandé au Forum que le document susmentionné soit annexé au présent rapport.

14. Aucune autre question n'a été abordée au titre du point 4 de l'ordre du jour.

¹ Pour plus d'informations, voir www.unescap.org/events/virtual-discussion-series-accelerating-transformation-asia-and-pacific.

15. Au titre du point 5 de l'ordre du jour, le Forum a adopté le présent rapport le 20 mai 2020. La Déclaration de la présidence du sixième Forum, telle qu'elle figure dans le document ESCAP/RFSD/2020/5, est annexée au présent rapport.

16. Le Partenariat Asie-Pacifique pour les objectifs de développement durable entre la CESAP, la Banque asiatique de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement a diffusé la publication intitulée *Fast-tracking the SDGs: Driving Asia-Pacific Transformations*.

17. Le Forum a décidé en conclusion que le présent rapport, y compris son annexe, devrait être porté à l'attention de la Commission à sa soixante-seizième session, et communiqué lors des dialogues mondiaux sur le développement durable, notamment lors du prochain forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendrait à New York en juillet 2020.

Annexe

Déclaration de la présidence : résumé des sessions techniques préparatoires au septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, élaboré par le Bureau du sixième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable

I. Introduction

1. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus, le septième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable n'a pas pu se dérouler dans les conditions initialement prévues et a dû être reporté au mois de mai 2020. Il a consisté en une réunion virtuelle d'une journée. Pour faciliter les échanges de vues et de données d'expérience, le secrétariat a organisé sept consultations virtuelles avant le Forum pour recueillir les contributions d'États membres de la région Asie-Pacifique et d'autres parties prenantes. Axées sur le thème de la transformation, ces consultations s'intéressaient aux points d'entrée pour l'accélération recensés dans le Rapport mondial sur le développement durable 2019 intitulé *The Future is Now – Science for Achieving Sustainable Development* (Le futur, c'est maintenant : la science au service du développement durable). Sur la base des résultats de ces consultations virtuelles¹ et des documents d'avant-session, ainsi que d'autres informations recueillies dans le cadre d'une enquête en ligne (dans laquelle près d'une centaine de pages de texte ont été soumises), le Bureau du sixième Forum a rédigé une déclaration de la présidence visant à fournir des informations sur les très nombreuses données d'expérience et idées partagées par les États membres, les organisations internationales, les représentant(e)s des grands groupes et autres parties prenantes.

II. Accélérer le rythme des transformations pour atteindre les objectifs de développement durable malgré les difficultés qui persistent ou qui apparaissent

2. Dans la région Asie-Pacifique, des progrès notables ont été faits en matière d'institutionnalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : les besoins en matière de données sont mieux compris, les gouvernements ont mis au point des plans d'action stratégiques pour atteindre les objectifs de développement durable, des partenariats public-privé ont été mis à profit, les objectifs ont été hiérarchisés et contextualisés en fonction des réalités des pays, les capacités des institutions à trouver des solutions intégrées ont été renforcées et l'importance d'impliquer les entreprises, la société civile et les institutions scientifiques dans la mise en œuvre du Programme 2030 a été reconnue. Certains pays ont adopté des dispositions juridiques rendant obligatoire la prise en compte des objectifs dans les projets institutionnels. D'autres ont réussi à surmonter les troubles civils et les conflits pour progressivement bâtir des nations démocratiques fondées sur le renforcement de l'État et l'accélération des progrès en matière de développement durable².

3. Pourtant, l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, notamment ceux liés à l'environnement, révèle un bilan

¹ Voir www.unescap.org/events/virtual-discussion-series-accelerating-transformation-asia-and-pacific.

² Voir ESCAP/RFSD/2020/INF/1.

contrasté³ et, dans l'ensemble, les perspectives d'atteindre ces objectifs d'ici à 2030 ne sont pas encourageantes du fait de la persistance d'obstacles systémiques, liés notamment à la précarité des moyens de subsistance, aux faibles niveaux de protection sociale et à l'impact de la discrimination et des inégalités sur l'accès aux services sociaux. De plus, les progrès enregistés sur la voie de l'égalité des sexes sont trop lents. Les insuffisances en termes de données, de coordination interinstitutions, de capacités institutionnelles, de systèmes de gouvernance, de qualité des services, sans oublier l'accroissement des dépenses militaires, la violence et l'extrémisme, continuent de susciter des inquiétudes dans toute la région. Le manque de transparence et de participation restreint le contrôle que pourrait exercer le public sur les politiques et les finances et nuit à la bonne gouvernance. Les contraintes financières et les réductions récurrentes des dépenses touchent particulièrement les groupes marginalisés et exclus, et l'utilisation abusive des fonds publics et l'allocation inéquitable des ressources perpétuent et creusent les inégalités.

4. La crise liée à la pandémie de COVID-19 aura sûrement des répercussions durables et préjudiciables sur l'action en faveur du développement durable dans la région. L'action menée par chaque pays pour faire face à la pandémie et la capacité des mesures visant à accélérer les changements d'aller dans le sens du Programme 2030 seront déterminantes pour l'avenir. Chacun aspire à vivre dans un monde plus vert et plus égalitaire pour tous. En cette période charnière, les choix que fera la région seront décisifs pour faire en sorte que le monde de l'après-COVID-19 soit durable, résilient et inclusif.

III. Six points d'entrée pour la transformation susceptibles d'accélérer le rythme des progrès

5. Le Rapport mondial sur le développement durable 2019 fait état de six points d'entrée pour la transformation, qui ont été adaptés au contexte de la région Asie-Pacifique. Ces six points d'entrée peuvent servir de levier pour établir des liens et accélérer les progrès dans les 17 objectifs de développement durable à l'échelle mondiale⁴.

A. Capacités et bien-être humains

6. L'amélioration des capacités et du bien-être humains nécessitent une volonté politique et des investissements soutenus dans les soins de santé, la protection sociale et l'éducation, sans oublier l'accès aux services de base, tels que l'eau et les services d'assainissement. La crise actuelle montre que les pays dotés de systèmes de soins de santé et de protection sociale universels et fonctionnels sont mieux à même de faire face à la pandémie, notamment d'en atténuer l'impact sur les personnes et les ménages vulnérables, qu'il s'agisse des migrants, des personnes handicapées ou des personnes âgées⁵.

7. Actuellement, moins de 4 personnes sur 10 dans la région Asie-Pacifique ont accès à la protection sociale et seulement 6 sur 10 ont accès à des soins de santé abordables⁶. L'édification d'institutions solides, fondées sur une gouvernance saine et une collaboration multipartite et multisectorielle ainsi que sur la coopération

³ Voir ESCAP/RFSD/2020/2.

⁴ Voir ESCAP/RFSD/2020/INF/2.

⁵ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), « Summary of discussion on human well-being and capabilities », 1^{er} avril 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/Human%20wellbeing%20and%20capabilities.pdf.

⁶ Ibid.

régionale, peut poser les bases nécessaires pour combler ces lacunes, améliorer le bien-être humain et renforcer les capacités de tous. La majeure partie de la population, principalement les femmes, ne bénéficie d'aucune forme de protection, les revenus étant modestes et irréguliers et l'accès aux services de base, limité. Aussi faut-il s'atteler à ces problèmes en privilégiant des approches tenant compte des questions de genre afin de lutter contre la stigmatisation et les normes et pratiques discriminatoires, y compris le travail domestique non rémunéré.

8. L'extrême pauvreté doit être éliminée et le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, quel qu'en soit le niveau, doit être réduit, ce qui suppose de s'appuyer sur une méthode plus solide de mesure de la pauvreté. Une attention particulière pourrait être accordée au sort des zones exposées aux conflits et à l'amélioration du bien-être et des capacités des habitants, ainsi qu'aux régions qui comptent un nombre élevé d'immigrants en provenance de ces zones. Les cadres d'intervention d'urgence pourraient être renforcés pour mieux faire face à des pandémies telles que celle qui sévit actuellement.

B. Économies durables et justes

9. L'essor économique de la région au cours des dernières décennies s'est accompagné d'une nette dégradation de l'environnement et du creusement de la fracture sociale. Les récentes mesures de confinement et de distanciation physique prises en réponse à la pandémie de COVID-19 ont frappé le plus durement les travailleurs vulnérables et informels et ont montré qu'il était essentiel d'encourager les travailleurs du secteur informel à passer à l'emploi formel et d'offrir une protection sociale à tous tout au long de la vie. La pandémie a mis en évidence la vulnérabilité des travailleurs migrants et montré que la protection des droits des migrants devait être prise en compte dans les accords commerciaux et les politiques de migration. Elle a aussi accentué la vulnérabilité des femmes, très représentées dans l'économie informelle, d'où la nécessité de mettre en place des politiques visant à renforcer les compétences des femmes afin de leur faciliter l'accès à des emplois décents dans le secteur formel⁷.

10. Pour faire progresser la région vers des économies durables et justes, il faudra mettre en œuvre des politiques budgétaires, monétaires et salariales ainsi que des mesures de protection sociale afin de promouvoir une croissance économique inclusive. Ces politiques pourraient être mises en œuvre en conjonction avec des politiques qui garantissent l'inclusion et l'autonomisation des groupes de population pauvres et vulnérables, notamment les femmes et les groupes défavorisés. Il est également urgent de se doter de politiques permettant de prendre en compte, lors de l'évaluation des biens et services, leurs coûts et leurs avantages sur le plan social et environnemental. Les technologies numériques recèlent un énorme potentiel, aussi les efforts doivent-ils porter non seulement sur le développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et spécialisée dans ce domaine mais aussi sur l'investissement dans les infrastructures et les politiques d'éducation afin de garantir que chacun ait accès aux technologies numériques et dispose des compétences nécessaires pour les utiliser. Pour amener les économies de la région à progresser vers plus de durabilité et d'équité, il faut repenser fondamentalement le processus de développement actuel. La crise de la COVID-19 rend cet impératif particulièrement pressant.

⁷ CESAP, « Summary of discussions on sustainable and just economies », 3 avril 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/Sustainable%20and%20just%20economies.pdf.

C. Systèmes alimentaires et nutrition

11. La mise en place de systèmes alimentaires durables et de modes de nutrition sains est particulièrement pertinente pour la région de l'Asie et du Pacifique, qui compte le plus grand nombre de personnes sous-alimentées au monde, avec des taux inacceptables de retard de croissance, de dénutrition, d'anémie et de carence en micronutriments, tandis que, d'autre part l'augmentation du nombre de personnes en surpoids et obèses coûte à la région plus de 166 milliards de dollars par an⁸.

12. L'approche qui a été privilégiée dans la région en matière d'agriculture met l'accent sur l'augmentation de la production alimentaire qui, associée à une croissance économique impressionnante, a amélioré la sécurité alimentaire et le niveau des revenus au cours de la dernière décennie. Cependant, les progrès en matière de nutrition peinent à se concrétiser dans de nombreux pays. Les régimes alimentaires malsains contribuent à la malnutrition sous toutes ses formes et sont devenus le principal facteur de risque susceptible d'alourdir la charge mondiale de morbidité. Les taux de malnutrition ne diminueront pas si l'on ne repense pas de toute urgence les systèmes alimentaires actuels afin de passer à une alimentation plus saine. Il est donc crucial de prendre en compte la dimension nutritionnelle à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Il est encore plus urgent d'adopter une approche globale du système alimentaire qui permette d'assurer la sécurité alimentaire et la nutrition et de favoriser la durabilité économique, sociale et environnementale.

13. Certains pays ont réussi à progresser en ce qui concerne les indicateurs associés à la nutrition, ceci grâce à des investissements réalisés dans des domaines étroitement liés à la nutrition, tels que les soins maternels, l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, les questions de genre et la protection sociale. Pour réduire la faim, améliorer la nutrition et transformer les systèmes alimentaires les gouvernements peuvent mettre en place des programmes communautaires, sensibiliser la population à la nécessité de changer de comportement et intégrer la dimension nutritionnelle dans de multiples secteurs, notamment par l'adoption de politiques agricoles, commerciales et de développement adaptées, l'accent devant être mis sur la sécurité alimentaire et la couverture sanitaire universelle. L'épidémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de la production alimentaire locale et la nécessité de donner la priorité au bien-être des petits exploitants agricoles, y compris les femmes, et de mettre en place des filets de sécurité sociale, des systèmes d'assurance et de protection sociale pour tous, notamment au bénéfice des agriculteurs sans terre.

D. Énergie propre et d'un coût abordable

14. Il existe divers moyens de parvenir à une énergie propre et abordable pour tous, à savoir : inciter les décideurs à s'engager en faveur de l'amélioration de la connectivité des réseaux électriques ; éliminer progressivement les subventions à l'utilisation des combustibles fossiles ; renforcer la coopération régionale en matière de transport d'électricité, notamment en ce qui concerne les politiques, la planification et l'exploitation des réseaux ; veiller à ce que des accords adéquats en matière de financement, de commerce et d'innovation soient conclus ; renforcer les capacités dans les domaines techniques et politiques pertinents, et partager les enseignements tirés de l'expérience. En outre, alors que le monde sort de la récession provoquée par la COVID-19, le financement de la relance pourrait être orienté vers des infrastructures énergétiques durables. Des investissements, notamment au niveau

⁸ CESAP, « Summary of discussion on food systems and nutrition patterns », 2 avril 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/Food%20and%20Nutrition%20Patterns.pdf.

des villes, dans l'énergie hydroélectrique, éolienne, solaire et dans l'énergie tirée de la biomasse, pourraient dynamiser l'économie et procurer sur le long terme des avantages liés à une production d'énergie propre et à faible intensité de carbone⁹.

15. Les politiques doivent être conçues de manière à assurer la connectivité du dernier kilomètre, indispensable pour veiller à ce que chacun ait accès de manière équitable à une énergie propre et abordable et à ses avantages et à ce que personne ne soit laissé de côté. D'autres initiatives importantes pourraient être envisagées, comme la mise au point d'infrastructures innovantes à l'épreuve des changements climatiques visant à garantir une utilisation efficace de l'énergie, l'application des principes de l'économie circulaire au secteur de l'énergie, et l'affectation de ressources, notamment par le biais du Fonds vert pour le climat, à la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation dans les petits États insulaires. Le secteur du transport maritime pourrait être décarbonisé et l'utilisation de véhicules électriques encouragée.

E. Développement urbain et périurbain

16. En matière de développement durable, la solution passera par les villes, les agglomérations et les établissements humains. Pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sous toutes leurs formes en milieu urbain, il est essentiel de s'attaquer aux facteurs qui nuisent à l'inclusion sociale et à l'équité. Il faut également se pencher sur les obstacles qui empêchent de valoriser les implantations sauvages à grande échelle et d'améliorer la qualité de vie dans toutes les communautés urbaines, y compris au moyen d'une analyse des vulnérabilités. Une planification urbaine et territoriale intégrée, participative et inclusive, est une condition nécessaire pour permettre aux communautés de trouver des solutions face aux inégalités institutionnelles et aux préoccupations liées à l'environnement. Repenser l'aménagement pour mieux gérer le développement urbain à long terme de manière équitable et durable, dans le cadre d'une approche systémique faisant appel à des technologies intelligentes centrées sur l'être humain, permettra de lever les obstacles à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable¹⁰.

17. La planification permet également de mobiliser les ressources de manière judicieuse pour répondre aux besoins de financement des villes. Un programme d'action vaste, l'approfondissement des processus de décentralisation budgétaire, la valorisation des infrastructures vertes et l'accent mis sur la budgétisation participative sont autant de conditions nécessaires pour que les villes puissent atteindre les objectifs de développement durable. Pour attirer des investissements en faveur d'un avenir urbain à faible émission de carbone, économe en ressources et résilient, qui respecte à la fois les systèmes naturels et les systèmes construits, il faut des politiques nationales et municipales concrètes et coordonnées qui aboutissent à des solutions faisant intervenir tous les habitants des zones urbaines. Il est d'autant plus important de redoubler d'efforts en matière de résilience urbaine que les villes et les gouvernements locaux de la région Asie-Pacifique sont en première ligne de la crise liée à la COVID-19.

⁹ CESAP, « Summary of discussions on enhancing power grid connectivity to achieve affordable and clean energy for all », 7 avril 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/Enhancing%20power%20grid%20connectivity%20to%20achieve%20affordable%20and%20clean%20energy%20for%20all.pdf.

¹⁰ CESAP, « Summary of discussions on urban and peri-urban development », 7 avril 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/Urban%20and%20peri%20urban%20development.pdf.

18. Le développement urbain et périurbain, s'il est efficacement lié au développement des infrastructures rurales, peut également contribuer à réduire la pauvreté rurale. Ainsi, le développement urbain pourrait être considéré comme partie intégrante de la solution visant à ne laisser de côté aucun être humain ni aucune partie du monde.

F. Patrimoine environnemental mondial

19. La protection du patrimoine environnemental mondial suppose de vivre en respectant les capacités limites de la planète et de conserver et de gérer durablement les ressources et les écosystèmes que nous partageons à l'échelle mondiale. L'Asie et le Pacifique abritent une formidable biodiversité et des écosystèmes riches et variés, mais ils sont victimes d'une dégradation environnementale catastrophique. Bien qu'il y ait eu quelques progrès régionaux au regard des objectifs de développement durable liés à l'environnement, les pays ne sont pas en voie d'atteindre les cibles d'ici à 2030¹¹.

20. L'engagement politique en faveur de la gestion et de la protection intégrées de l'environnement pourrait être renforcé et des systèmes de gouvernance adéquats permettant l'intégration et la cohérence de politiques environnementales justes dans tous les domaines, ainsi que la participation et la responsabilité de tous les acteurs concernés pourraient être mis en place. Des politiques adaptées, y compris des plans de relance publics et des stratégies de financement, fondées sur un engagement en faveur de la durabilité, notamment dans le contexte de l'après-pandémie de COVID-19, pourraient promouvoir dans le même temps la décarbonisation et l'écologisation de l'économie et contribuer à satisfaire les besoins de protection sociale et environnementale. La préservation de la faune et des habitats nécessite une coopération mondiale, régionale et transfrontière plus poussée pour interdire collectivement le commerce illégal des espèces sauvages, mettre un terme à la dégradation des sols, réduire la pollution par les plastiques et agir contre le manque d'eau. Des efforts pourraient être faits pour intégrer les considérations liées à la biodiversité dans les processus de planification et de financement du secteur public et du secteur privé.

21. Enfin, grâce à la science et à la technologie, il est possible de renforcer les capacités nationales et citoyennes de collecte de données afin de lutter contre la pauvreté sous tous ses aspects et atteindre les objectifs de développement durable liés à l'environnement. En fixant des priorités en matière de santé de l'environnement et en anticipant sur les besoins, en agissant dans un esprit de collaboration, ces efforts collectifs permettront à l'Asie et au Pacifique d'accélérer la protection du patrimoine environnemental mondial.

IV. Un suivi et un examen plus rigoureux du Programme 2030 doivent faire partie de la solution

22. Les acteurs multilatéraux jouent un rôle important dans les processus d'examen menés aux niveaux national, sous-régional et régional, et le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable constitue une tribune régionale essentielle pour encadrer ces examens. Les pays appellent à renforcer les liens entre les processus régionaux et mondiaux d'examen du Programme 2030, par l'intermédiaire notamment

¹¹ CESAP, « Summary of discussions on global environmental commons », 6 avril 2020. Disponible à l'adresse suivante : www.unescap.org/sites/default/files/Global%20Environmental%20Commons.pdf.

des examens nationaux volontaires, qui leur permettent de présenter leurs préoccupations, leurs problèmes et les enseignements qu'ils ont tirés de leur expérience¹². On pourrait également encourager l'organisation d'examens volontaires par les gouvernements locaux et infranationaux, avec la participation de la société civile.

23. Les grands groupes et les autres parties prenantes considèrent le processus d'examen national volontaire comme un important outil de plaidoyer. Grâce à des mécanismes de participation bien définis, la contribution des parties prenantes peut s'inscrire dans le cadre d'une démarche associant l'ensemble de la société. Dans la région, on a recours à diverses approches pour faire participer les acteurs, approches dont on pourrait s'inspirer dans le cadre d'un échange entre pairs ; cette démarche est particulièrement utile lorsqu'il apparaît que la participation n'est pas optimale, comme c'est le cas pour les communautés autochtones qui estiment ne pas avoir suffisamment de possibilités d'être entendues. Des rapports parallèles, comportant des données et une analyse donnant le point de vue de la société civile, pourraient également être incorporés aux rapports finals. Les hautes institutions de contrôle des finances publiques pourraient travailler en étroite collaboration avec les organisations de la société civile afin de faire respecter l'obligation de rendre des comptes sur la gestion des dépenses publiques. Les parlements pourraient être encouragés à exercer un contrôle actif et efficace sur les engagements des gouvernements en matière d'objectifs de développement durable¹³.

24. Les possibilités d'apprentissage entre pairs créées, entre autres, par le Forum et les autres mécanismes de suivi et d'examen régionaux du Programme 2030, permettent aux États membres d'examiner mutuellement leurs rapports avant de les soumettre au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Il existe, notamment dans le Pacifique, différents mécanismes d'apprentissage entre pairs mis en place dans le cadre du Forum des îles du Pacifique ; il en va de même en Asie centrale, où un accord de jumelage bénéficie de l'appui de la CESAP¹⁴. Les pays membres appartenant au Groupe des Vingt ont également lancé un mécanisme volontaire d'apprentissage entre pairs ayant vocation à favoriser l'apprentissage réciproque dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030.

V. Face à la pandémie de maladie à coronavirus, l'Asie et le Pacifique se préparent à une décennie d'action mondiale

25. L'expérience politique accumulée par la région constitue une assise solide pour aller de l'avant¹⁵. S'il est à craindre que la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sans précédent ne viennent saper les gains chèrement acquis en matière de développement durable, les mesures mises en œuvre dans la région peuvent servir d'exemples à de nombreux égards.

26. Parmi ces exemples, on peut citer l'accent mis sur les démarches globales, la mise en œuvre d'initiatives à l'échelle de la société et du gouvernement, et l'organisation de réunions des parties prenantes, notamment par la création d'espaces pour l'innovation, le rapprochement entre la lutte contre les changements climatiques et la préservation des océans, le développement des entreprises communautaires, le

¹² Voir ESCAP/RFSD/2020/3.

¹³ Voir ESCAP/RFSD/2020/INF/4.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Voir ESCAP/RFSD/2020/1.

renforcement des systèmes de protection sociale, l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local et la conclusion de partenariats public-privé.

27. Lors du Sommet sur les objectifs de développement durable de septembre 2019, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté la déclaration politique intitulée « Préparatifs pour une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable », estimant que des changements rapides étaient possibles si on s'engageait en faveur de la transformation et de la concrétisation accélérée des objectifs¹⁶. Pour tenir les promesses de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, les gouvernements doivent éviter de revenir au statu quo et encourager la réflexion hors des sentiers battus afin de faire naître de nouvelles opportunités, de stimuler la relance et de réaliser de nouveaux gains d'efficacité. Pour accélérer les progrès, les gouvernements pourraient élaborer des plans d'action solides assortis de crédits budgétaires suffisants et revoir régulièrement les stratégies et les cadres, y compris les interconnexions entre les objectifs. Une responsabilisation accrue des acteurs crée un environnement propice à la transformation, et des institutions efficaces peuvent être considérées comme la quatrième dimension du développement durable. Il a également été reconnu qu'une réforme budgétaire axée sur les objectifs était de nature à favoriser le changement, et qu'il fallait s'efforcer de réaliser l'objectif 17 et œuvrer à une mise en œuvre globale des objectifs.

28. Il est essentiel de mettre en place un espace d'échange commun pour toutes les parties prenantes, bénévoles compris. Une dynamique forte en faveur de politiques plus adaptées, fondée sur une collaboration institutionnalisée et efficace avec les communautés et sur la participation des organisations de la société civile, permet une véritable mobilisation des acteurs, qui peut être renforcée par des mesures de sensibilisation, de coordination et de facilitation. L'allocation de ressources pourrait se faire en concertation avec les parties intéressées afin d'en garantir une utilisation optimale. Les jeunes ont demandé aux gouvernements de leur donner la possibilité de participer aux processus de développement national.

29. Les dispositifs de suivi des données pourraient être plus rigoureux si l'on recourait à la triangulation des méthodes d'analyse des données nationales, en partenariat avec la société civile et des experts techniques indépendants au niveau national. Disposer de données ventilées par sexe, âge et handicap permet d'améliorer l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques en matière d'égalité entre les sexes, y compris celles relatives à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation et d'affiner les lois, les programmes et la budgétisation tenant compte des questions de genre.

30. Les pays pourraient prendre le contrôle de leur avenir technologique en mettant au point un « contrat numérique » prônant un développement inclusif qui place l'humain au centre de l'avenir numérique, et en examinant comment les outils numériques pourraient améliorer l'efficacité, l'efficience de l'administration publique et sa capacité à fournir des services sans faire d'exclus.

31. L'appréciation de la qualité de l'environnement et la prise de conscience de l'importance de préserver la santé de la planète sont importantes pour la survie à long terme. Or, la convergence des questions de santé, de bien-être et d'économie est un tremplin pour accélérer les transformations nécessaires à la concrétisation du Programme 2030.

32. La crise actuelle montre que, en de nombreux endroits, la solidarité sociale est encore très vivace. Pour transformer la société, il faut mettre fin à la stigmatisation de certains groupes sociaux et aux normes sociales néfastes et poursuivre l'action en

¹⁶ Résolution 74/4 de l'Assemblée générale, annexe, par. 28.

faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Différents groupes de personnes seront touchés différemment par la pandémie. Dans ces circonstances, il convient d'éviter d'aggraver la marginalisation, notamment celle des jeunes, afin que ses conséquences ne se répercutent pas de génération en génération.

33. La collaboration régionale devrait faire partie de la solution, notamment en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques, car si rien n'est fait rapidement aux niveaux régional et mondial pour y remédier, les conséquences pourraient être dramatiques. Parmi les autres domaines qui doivent faire l'objet d'une action régionale, on peut citer la gouvernance des océans, l'accent devant être mis sur la propreté des mers, l'utilisation durable des ressources océaniques et la lutte contre les déchets marins et les microplastiques ; la réduction des risques de catastrophe et la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière ; sans oublier la question des migrations, de la criminalité, des conflits et du financement du développement.

34. Comme l'a révélé la pandémie de COVID-19, dans un monde interconnecté tel que le nôtre, les maladies infectieuses ne sont plus du ressort d'un seul gouvernement mais nécessitent une collaboration entre pays. Il est dans l'intérêt de tous les pays de prendre part à l'action régionale afin de mieux se préparer à la prochaine épidémie, ce qui supposera de mobiliser les ressources au niveau régional, de mettre au point des plans d'action conjoints et de partager les compétences. La coopération régionale est également essentielle si on veut mettre en place des dispositifs d'alerte rapide et limiter l'impact économique des épidémies, d'où l'intérêt d'ouvrir les marchés et de créer un environnement propice au commerce équitable.

35. Pour mettre en œuvre le Programme 2030 et concrétiser les objectifs de la décennie d'action mondiale, il faut une réponse mondiale forte, coordonnée, inclusive et cohérente qui s'inscrit dans le contexte de la coordination multilatérale. Elle doit du reste être appuyée, au niveau national, par une action concertée de toutes les institutions et de tous les membres de la société, allant des gouvernements centraux et des administrations locales en passant par le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les universités, les personnes âgées et les jeunes. En outre, la réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement est nécessaire pour accompagner cette transformation.
